CyberTPE

77% des cyberattaques concernent les TPE !

Dans un monde professionnel 100% digital,
la protection de votre informatique est devenue **vitale.**

Dirigeant(e)s, préservez la valeur financière et la réputation
de votre entreprise en devenant une CyberTPE.

Nous protégeons votre ordinateur
et
Nous vous formons à la cybersécurité

Demandez votre **Pass CyberTPE financé par Constructys !**

En partenariat avec

CAPEB
L'Artisanat du Bâtiment
GRAND PARIS

Constructys
Votre partenaire compétences

Comment obtenir votre Pass CyberTPE ?

CyberTPE

3 étapes

1. Diagnostic de votre ordinateur

Connexion à distance pour analyse.

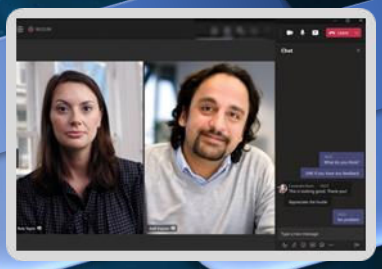

2. Définition et réalisation des actions

Connexion à distance pour installation de logiciels de sécurité et paramétrage de votre ordinateur.
(Antivirus, gestionnaire de mots de passe, Office 365, sauvegarde automatique dans le Cloud, cryptage, protection du wifi, accès à vos données sur smartphone et tablette grâce à une synchronisation des données automatique).

3. Formation « La cybersécurité pour ma TPE » Visioconférence individuelle.

Tour d'horizon des actions réalisées, des outils installés et de vos données protégées.
Vous allez découvrir votre environnement sécurisé et apprendre ce qu'il faut faire et ne pas faire pour rester protégé dans votre quotidien professionnel.

Travaillez en toute confiance

Avec un environnement informatique sécurisé et vos compétences en cybersécurité !

L'intervention de CyberTPE (Technique + Formation = Pass CyberTPE) est prise en charge à 100 % * par votre OPCO Constructys qui souhaite accompagner les TPE du bâtiment dans leur protection numérique.

*** Reste uniquement à votre charge les logiciels de cybersécurité : env. 27€ / mois / ordinateur à régler aux éditeurs de logiciels directement** (exclu de la subvention Constructys).

Dirigeant(e)s n'attendez plus pour protéger votre entreprise !

Contactez-nous

contact@cybertpe.fr
01 80 91 33 23
www.cybertpe.fr / Contact